

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2018-2019

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs.....	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin.....	120 €
	R2 Masculin.....	100 €
	R3 Masculin.....	80 €
	Régional 1 Féminin	60 €
	Régional 2 Féminin	60 €
	Jeunes	60 €
	R1 Futsal.....	60 €
	R2 Futsal.....	60 €
	Futsal Jeunes.....	60 €
	Championnet U18 Féminin Pays de la Loire	60 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Nationale Futsal.....	40 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins.....	52 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines	26 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL	26 €
	Coupe Pays de la Loire U19	30 €
	Coupe Pays de la Loire U17	30 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine.....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal.....	30 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Invalidité grave toutes catégories.....	0,80 €
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	24,60 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	17,50 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	15,50 €
	Football Loisirs	24,60 €
	Dirigeant, Dirigeante	24,60 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional	24,60 €
	Arbitre.....	24,60 €

Membre Individuel.....	24,60 €
Football Handicap	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club.....	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70 €
U17 à U12	40 €
U11 à U6	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	40 €
U17 à U12	40 €
U11 à U6	gratuit
Arbitres de club à club	500 €
dont 200€ en bon de formation « Arbitre » pour le club quitté à utiliser au plus tard la saison suivant le départ	

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert..... Annexe 5 FFF

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain	100 €
Art.143 : Réserves sur la réglementation des terrains.....	50 €
Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :	
Un club de N3.....	80 €
Un club de R1.....	70 €
Un club de R2.....	60 €
Un club de R3.....	50 €
.....	
Régionaux jeunes	50 €
Art.176 : Match amical - Non présentation, sur demande, de la Feuille de Match	
Match amical - Amende pour un club utilisant les service d'un joueur d'un autre club (sans accord).....	15 €
Redevance tournois	50 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier	50 €
Art.187 : Réclamation	
Evocation	100 €
Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....	250 €
Art. 207 : Absence de rapport.....	
Absence non excusée.....	50 €
	50 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel.....	Droit d'engagement
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1.....	71 €
	R2.....	61 €
	R3.....	50,50 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1.....	275 €
	R2.....	249 €
	R3.....	209 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FEMININES

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1.....	50 €
	R2.....	25 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement

Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1.....	150 €
	R2.....	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX U18 FEMININ

Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition.....	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	arbitrage par les clubs
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €

Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES

Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :		
	R1	240 €
	R2	100 €
U18 :		
	R1	240 €
U17 :		
	R1	100 €
	R2	100 €
	R3	100 €
U16 :		
	R1	240 €
U15 :		
	R1	100 €
	R2	100 €
	R3	100 €
U14 :		
	R1	arbitrage par les clubs
	R2	arbitrage par les clubs
	R3	arbitrage par les clubs

	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 :	Refus d'accèsion hors-délai	Droit d'engagement	
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire		25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros		25 €
Art.23 :	Non-respect affichage de la composition des équipes		25 €
Art.24 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse		100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match		15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match		0 €
	Frais d'arbitrage par match :		
	R1		170 €
	R2		100 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe		1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe		1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats		10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement.....		60 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire		25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros		25 €
Art.24 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse		100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match		15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match		0 €
	Frais d'arbitrage par match	arbitrage par les clubs	
	Barème kilométrique déplacement d'équipe		1,50 €

Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes)	15 €

Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €

Art.13 :	Retard transmission des résultats	10 €
----------	---	------

Annexe 4 : V. Frais d'organisation :

1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour	Droit d'engagement
4 ^{ème} tour.....	triple droit d'engagement
5 ^{ème} tour.....	sextuple droit d'engagement
6 ^{ème} tour.....	do décuple droit d'engagement

V. Frais d'arbitrage :

1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour	125 €
4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} tour	250 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes)	15 €

Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €

Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement

	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	96 €

Art.13 :	Retard transmission des résultats	10 €
----------	---	------

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.4 :	Droit d'engagement.....	Annexe 5 FFF
Art.8 :	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.13:	2. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	2. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	55 €
Art.14 :	2. Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement.....	40 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros.....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
Art.11 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.13 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	140 €
Art.15 :	Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros.....	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :	1 ^{er} tour.....	60 €
	2 ^{ème} tour.....	100 €
	3 ^{ème} tour.....	120 €
	A partir du 4 ^{ème} tour.....	235 €

Art.13 : Retard transmission des résultats..... 10 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement..... 52 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Jusqu'au 1/16 de finale Droit d'engagement
1/8 de finale..... triple droit d'engagement
1/4 de finale..... Quadruple Droit d'engagement
1/2 finale..... sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :
1^{er} et 2^{eme} tour..... 100 €
du 3^{eme} tour Jusqu'au 1/16 de finale..... 190 €
1/8 de finale..... 210 €
1/4 de finale..... 245 €
1/2 finale..... 280 €

Art. 8 : 1- Forfait
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMINIENS

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :
Jusqu'au 1/16 de finale 100 €
1/8 de finale..... 170 €
1/4 de finale..... 190 €
1/2 finale..... 190 €

Art.8 : 1- Forfait
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse..... 100 €

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... 0 €

3. Frais d'arbitrage :		
1 ^{ère} Phase.....		70 €
2 ^{ème} Phase.....		150 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES

Art.3 :	Droit d'engagement.....	26 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage par match	arbitrage par les clubs

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 :	Droit d'engagement.....	26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	0 €
	3. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{ère} Phase.....	70 €
	2 ^{ème} Phase.....	150 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement.....	30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale.....	triple droit d'engagement
	1/4 de finale.....	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale.....	sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour.....	100 €
	du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale.....	190 €
	1/8 de finale.....	210 €
	1/4 de finale.....	245 €
	1/2 finale.....	280 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U17 MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement.....	30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....	25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement

1/8 de finale.....	triple droit d'engagement	
1/4 de finale.....	Quadruple Droit d'engagement	
1/2 finale.....	sextuple Droit d'engagement	
1. Frais d'arbitrage :		
1 ^{er} et 2 ^{ème} tour.....		100 €
du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale.....		190 €
1/8 de finale.....		210 €
1/4 de finale.....		245 €
1/2 finale.....		280 €

Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €

CHALLENGE U18 FEMININ DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 :	Droit d'engagement.....	26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage	
	Par match	arbitrage par les clubs

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement.....	30 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	
	Par tour.....	150 €
Art.8 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €

STATUT ARBITRAGE

Art.12 :	Indemnité de match.....	32 €
	Indemnité kilométrique	0,401 €
Art.46 :	Sanction financière :	
	1 ^{ère} année d'infraction :	
	D2 et D3	90 €
	D4 et D5	60 €
	Championnat Foot Entreprise	36 €
	Championnat Futsal	36 €
	Autres Championnat Féminins.....	36 €
	Autres Divisions de District.....	36 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes	36 €

2^{ème} année d'infraction : amendes doublées
3^{ème} année d'infraction : amendes triplées
4^{ème} année d'infraction : amendes quadruplées

DISCIPLINE

1 ^{er} avertissement	6 €
2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	9 €
3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	40 €
Exclusion ou autre suspension	55 €

.....

Date d'effet : 1^{er} juillet 2018